

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

---

Addis Ababa, Ethiopia P.O.Box:3243 Tel. (251-1) 51 38 22 Fax: (251-1) 51 93 21  
Email: [situationroom@africa-union.org](mailto:situationroom@africa-union.org)

---

**Allocution du Président de la CUA, Moussa Faki Mahamat, à l'atelier  
conjoint Nations unies/Union africaine sur le 5ème anniversaire de  
l'accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la  
République Démocratique du Congo et la Région.**

**ADDIS ABÉBA, 26-27 FÉVRIER 2018**

**Mesdames et Messieurs,**

Il y a cinq ans, ici-même au siège de l'Union africaine, onze pays, rejoints plus tard par deux autres, signaient l'Accord-cadre pour la Paix, la Sécurité et la Coopération pour la République démocratique du Congo et la Région des Grands Lacs. L'Union africaine, aux côtés des Nations unies, de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs et de la Communauté de développement de l'Afrique australe, se portait garante du respect des engagements pris.

Cet instrument, comme nous le savons tous, a vu le jour après un long cycle de violences indescriptibles, de guerres fratricides, de prolifération de forces négatives et d'armes de toutes sortes, de graves atteintes aux droits humains – le tout sur fond d'exploitation illégale de ressources naturelles et de déficit en matière de gouvernance.

De fait, son avènement a été salué comme une avancée majeure pour la paix et la coopération: avancée pour la Région assurément, mais également pour l'ensemble de notre continent et au-delà.

Quand on connaît le potentiel humain et naturel de la Région, l'attente qu'a suscitée l'Accord, l'espoir dont il fut le symbole n'avaient rien d'utopique.

En convenant d'œuvrer ensemble pour retrouver durablement le chemin de la paix et de la sécurité, cet immense espace se donnait les moyens de transformer une promesse en une réalité.

En décidant de privilégier le dialogue pour promouvoir une coopération multiforme fondée sur la confiance mutuelle et les intérêts bien compris de tout un chacun, la Région faisait du pas franchi un signal annonciateur d'une Afrique qui gagne.

Telle m'apparaît être l'essence de ce pari courageux, de cet engagement solennel pris au triple plan national, régional et international.

**Mesdames et Messieurs,**

Cinq ans après la signature de l'Accord-cadre, et s'agissant d'un anniversaire, la tentation aurait pu être grande de se laisser aller à une célébration festive.

Mais nous avons choisi une autre voie. Celle que commande la conjoncture, celle que dicte l'impératif de résultats plus tangibles au service des pays et peuples de

la région: à savoir, procéder à une évaluation lucide de ce qui a pu être fait, entreprendre une réflexion approfondie sur le chemin parcouru, avec ses avancées, car il y en a eu, et ses écueils.

Aussi me plaît-il de relever que l'Atelier que nous organisons aujourd'hui, en partenariat avec les Nations unies, regroupe les principaux acteurs impliqués dans ce processus: représentants des États signataires et ceux des Garants, société civile, et partenaires internationaux auxquels s'ajoutent d'éminents experts.

Je félicite le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies pour la région des Grands Lacs, notre frère Said Djinnit, pour avoir pris l'initiative de cet Atelier, ainsi que pour le dynamisme et l'engagement qui caractérisent son action.

Je ne peux imaginer de forum plus indiqué que celui-là pour un examen sans tabou des contours d'une initiative qui, malgré les difficultés, continue de porter nos espoirs.

Dans cet exercice, l'accent devra être mis sur la manière de relever les défis rencontrés et sur les contours d'une vision revisitée pour la Région.

Il importe ici de garder à l'esprit le contexte dans lequel intervient cette rencontre. Je voudrais, à cet égard, relever la persistance de graves conflits aux conséquences humanitaires catastrophiques; la survenance de crises nouvelles dans des pays où la paix et la stabilité avaient paru s'enraciner; l'absence de confiance entre États, qui entrave l'effort d'intégration; et la fragilité des acquis enregistrés sur le terrain de la gouvernance et de la démocratie.

Ce sont là autant de défis qui exigent, pour être surmontés, une forme d'introspection, une reconnaissance, par tous, de l'écart qui continue d'exister entre les engagements pris et leur matérialisation sur le terrain, un dialogue franc et constructif entre les pays de la Région et une volonté renouvelée de traiter, à leurs racines, les problèmes qui entravent la marche vers plus de confiance, de coopération, de prospérité et de stabilité.

De ce point de vue, il est heureux de noter que, lors de la 8ème réunion de haut niveau du Mécanisme régional de suivi de l'Accord-cadre, tenue à Brazzaville, le 19 octobre dernier, les chefs d'État et de Gouvernement ont renouvelé leur engagement à mettre en œuvre cet instrument, conscients qu'ils sont que celui-ci « reste un mécanisme essentiel pour parvenir à une paix durable et à la stabilité en République démocratique du Congo et dans la Région ».

L'évaluation exhaustive de l'état de mise œuvre de l'Accord-cadre ne saurait être un exercice limité aux seuls pays de la Région. Elle concerne également les partenaires au développement, qui se sont engagés à fournir des moyens appropriés pour assurer la durabilité des actions envisagées et à soutenir la mise en œuvre des protocoles et projets prioritaires du Pacte sur la stabilité, la sécurité et le développement dans la Région des Grands Lacs.

Cet Atelier devrait nous permettre d'identifier des réponses et de s'accorder sur les modalités d'un accompagnement international plus efficace, dans le respect évidemment du leadership de la Région et de son appropriation du processus en cours.

**Mesdames et Messieurs,**

À l'Union africaine, nous attendons avec intérêt les conclusions de cet Atelier, qui intervient à un moment où nos dirigeants ont décidé d'imprimer une cadence plus soutenue à l'œuvre de promotion de la paix et de l'intégration sur le continent dans le cadre de l'Agenda 2063. Les décisions prises lors du dernier Sommet de notre Union sur la Zone continentale de libre-échange, la libre circulation des personnes et le passeport africain, ainsi que sur le lancement du Marché unique pour le transport aérien en Afrique, participent de cette entreprise.

L'instauration durable d'une ère de paix et de prospérité dans la Région des Grands Lacs donnera un puissant élan à la mise en œuvre de notre agenda continental. Puissent vos échanges contribuer à baliser le chemin qui doit permettre la matérialisation de cette ambition.

En vous souhaitant la bienvenue à Addis Abeba, et beaucoup de succès à vos travaux, je déclare ouvert l'Atelier des Experts et Parties prenantes de l'Accord-cadre d'Addis Abeba pour la Paix, la Sécurité et la Coopération pour la République démocratique du Congo et la Région des Grands Lacs.

**Je vous remercie.**